

Publications économiques et financières

Conjoncture financière

Mars 2021

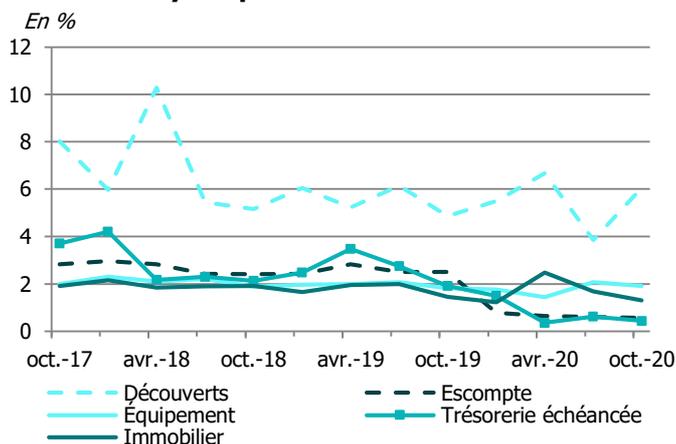
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

4^E TRIMESTRE 2020 LÉGER RECUL DES TAUX D'INTÉRÊT HORS DÉCOUVERTS

- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** demeure très bas, à 0,44 % (-18 pdb sur le trimestre), en lien avec le poids conséquent des prêts garantis par l'État (PGE). La part des crédits de trésorerie échéancée atteint 36 % des nouveaux flux sur un an, hors découverts (en montant).
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** repart à la baisse, après la hausse observée au troisième trimestre. Il s'élève ainsi à 1,91 % (-16 pdb). La durée moyenne des crédits à l'équipement augmente à près de 14 ans, contre 10 en France entière. Ces financements représentent 48 % des nouveaux flux sur un an, hors découverts (en montant).
- De même, le taux moyen des **crédits immobiliers** se contracte à 1,31 % (-37 pdb), soit un taux identique au taux moyen constaté au niveau national.
- Les **découverts** constituent la seule catégorie de financement dont le taux moyen augmente en fin d'année, consécutivement à la forte baisse du trimestre précédent. Le taux moyen atteint ainsi 6,05 % (+220 pdb).

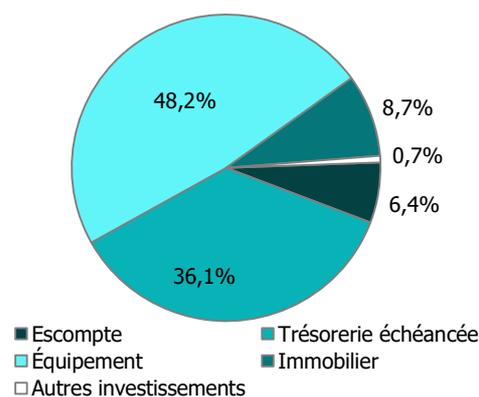
Caractéristiques des nouveaux crédits

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



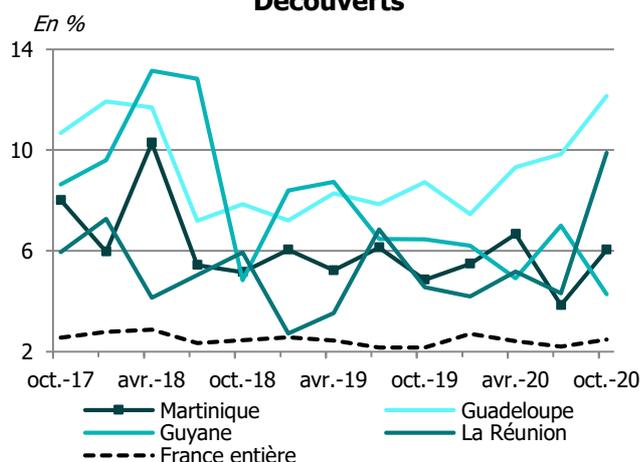
Source : IEDOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés au T4 2020 (en %)		Taux moyens pondérés au T3 2020 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	6,05	2,48	3,85	2,21	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,44	1,36	0,62	1,15	14	23	99	52	0,25	1,50
Équipement	1,91	1,20	2,07	1,35	164	117	100	82	2,30	1,00
Immobilier	1,31*	1,31	1,68	1,21	226*	189	100*	94	-	-

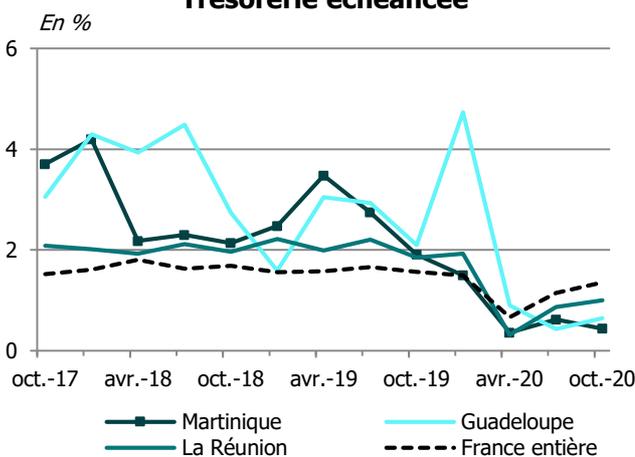
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

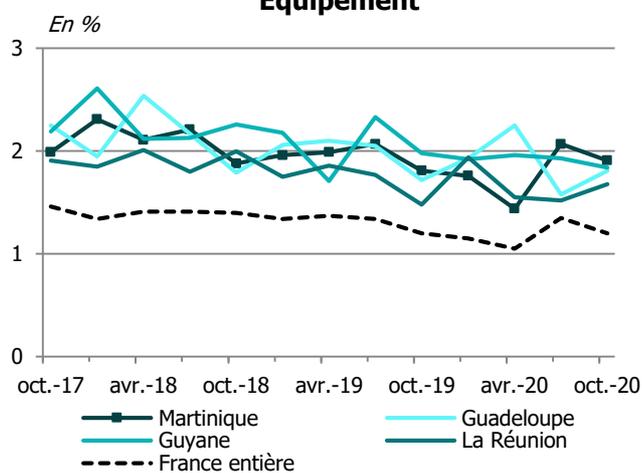
Découverts



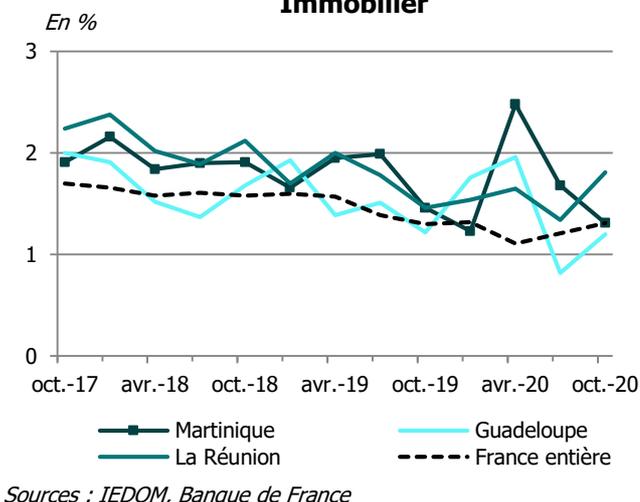
Trésorerie échancée



Équipement



Immobilier



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : mars 2021 – Dépôt légal : mars 2021 – ISSN 2679-0823